

## OBJECTIFS

Conduire et utiliser une grue de chargement en sécurité pour le conducteur et les personnes de l'environnement requiert les compétences suivantes, aussi bien théoriques (de 1 à 9) que pratiques (de 10 à 12).

S'y ajoutent des compétences spécifiques pour l'utilisation d'une télécommande (13) si le candidat a retenu l'option :

1. Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, du chef de manœuvre, ..).
2. Connaître la technologie des grues utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité et de protection, les principes de fonctionnement, les équipements interchangeables ainsi que les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction.
3. Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, surface au vent, équilibre).
4. Identifier les conditions d'équilibre de la grue et les facteurs de stabilité, et utiliser règles de stabilisation et courbes de charge.
5. Connaître et appliquer les règles de transport applicables aux grues de chargement (flèche et stabilisateurs), de signalisation sur site (plan de circulation et consignes) et d'arrimage des charges.
6. Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des grues (renversement, heurts, risques liés à l'environnement, chutes de l'opérateur).
7. Savoir exploiter les grues et maîtriser les principaux risques (opérations interdites, conduite en cas d'incident, dispositifs de sécurité et port éventuel d'EPI, effets des substances psycho-actives et des appareils électroniques sur la conduite).
8. Choisir et utiliser les accessoires de levage, en contrôler visuellement l'état, et respecter les règles d'élingage.
9. Connaître et effectuer les vérifications d'usage des grues (flexibles, crochet, châssis du porteur, structure de la grue).
10. Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de la grue (documents, contrôle visuel, poste de conduite, état des dispositifs de sécurité, niveaux, issues de secours, ..).
11. Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de la grue : élingage de la charge avec utilisation des accessoires, manœuvres simples ou combinées, manutention de charge; communiquer avec le chef de manœuvre par tous moyens (visuel, radio, gestes conventionnels,).
12. Connaître et effectuer les opérations de repli de la grue en fin de poste et les opérations d'entretien quotidien et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements.
13. En cas de conduite au moyen d'une télécommande, connaître les commandes et les risques liés à son utilisation, effectuer les vérifications des équipements de transmission et exécuter tous les mouvements prévus pour l'engin avec la télécommande.



### **PUBLIC**

Toutes personnes pouvant être amenées à conduire une grue auxiliaire.



### **PRÉ-REQUIS**

Aucun



### **DURÉE**

Durée : de 14 à 28 heures en fonction du nombre de catégories et de l'expérience du (des) stagiaire(s).

Horaires : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00.

Horaires modulables pour les formations INTRA.

Réalisation d'une session par mois.

Groupe de 4 à 8 stagiaires.



### **LIEU**

En présentiel

Sites techniques FC PRO

Ou sur "site client".



### **TARIF**

Réalisation d'un devis selon la grille tarifaire FC PRO en vigueur.

## CONTENU DE LA FORMATION

### THEORIE

- A. Connaissances générales
- B. Les principaux types de grues de chargement. Les catégories CACES®
- C. Technologie des grues de chargement
- D. Notions élémentaires de physique
- E. Stabilité des grues de chargement
- F. Déplacement des grues de chargement sur site
- G. Risques liés à l'utilisation des grues de chargement
- H. Exploitation des grues de chargement
- I. Accessoires de levage et règles d'élingage
- J. Vérifications d'usage des grues de chargement

### PRATIQUE

- A. Prise de poste et vérification
- B. Conduite et manœuvres
- C. Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance
- D. Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)

## PEDAGOGIE : OUTILS ET MOYENS

### Méthode pédagogiques

2

L'itinéraire pédagogique est articulé autour d'un apport de connaissances théoriques relatives à l'utilisation des grues auxiliaires en toute sécurité, et d'exercices pratiques de conduite du véhicule.

### Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard. Plateforme d'évolution pratique certifiée CACES®.

### Moyens humains

Formateur qualifié, professionnel de la manutention et du levage en entreprise et détenteur d'une qualification de testeur CACES®.

Testeur qualifié par un organisme certificateur.

## EVALUATION

L'épreuve théorique est un QCM de 100 questions en langue française.

Les épreuves pratiques de la conduite en sécurité sont notées sur 100, conformément à la Recommandation R490 de la CNAM en vue de la délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation et d'un certificat d'aptitude de conduite en sécurité (CACES®).

Pour obtenir son CACES® le candidat doit avoir une note de 70/100 à chaque épreuve, ainsi que la moyenne sur chacun des thèmes (théorie) et pour chaque point d'évaluation (pratique) constituant ces épreuves.

La délivrance de cette attestation permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.



## PROCESSUS D'INSCRIPTION

Quel que soit le mode de financement de votre formation, veuillez contacter notre Responsable de formation par téléphone 02.28.13.00.93 ou par mail [formation@fpro.fr](mailto:formation@fpro.fr). Nous vous adresserons un devis et le contenu de formation. Après accord de votre part, la convention de formation vous sera adressée.



## FINANCEMENT ET PRISE EN CHARGE

Nous sommes certifiés depuis novembre 2020 selon le référentiel national sur la qualité des actions concourants au développement des compétences mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail. Nos actions de formation sont ainsi éligibles aux financements OPCO et / ou de votre compte personnel de formation.



## CONTACT ET ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout renseignements voici nos coordonnées : 02.28.13.00.93 ou par mail [formation@fcpro.fr](mailto:formation@fcpro.fr)

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter Mathilde CHABLE, référente handicap au 07.67.55.68.39.

### REPertoire SPECIFIQUE

Certificateur CNAM en date du 20200302

RS5118 <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5118/>